

Les emplois prédicatifs du pronom interrogatif *quoi*

Florence LEFEUVRE
 Université de Bretagne Occidentale
 Lattice (UMR CNRS 8094)

Résumé – Cet article a pour objet d'étudier les emplois prédicatifs du pronom interrogatif *quoi* dans des énoncés sans verbe. Employé seul ou avec un adverbe (*Quoi encore ?*), *quoi* a tendance à perdre sa valeur prédicative potentielle et devenir une simple interjection. Suivi de *de* (adverbe) + adjectif — *Quoi de plus normal ?* —, il devient généralement une espèce d'appoint pour l'adjectif qui le suit. Son rôle prédicatif n'apparaît de façon assurée que lorsqu'est présentée l'idée de quelque chose de nouveau ou de différent : il est alors suivi des adjectifs *neuf*, *nouveau* et *autre* : *Quoi de neuf ?* ou de l'adverbe *plus* dans *Quoi de plus ?*

L'objet de cet article est d'examiner les possibilités prédicatives du pronom indéfini *quoi*. Dans cette étude, le prédicat constitue le noyau indispensable, avec la modalité d'énonciation, à la formation de la phrase. Celle-ci peut être verbale ou averbale. Comme il s'agit du pronom *quoi*, la structure phrastique averbale se révèle importante à analyser. Trois types d'organisation¹ sont alors possibles. Le prédicat averbal peut être relié, par une modalité d'énonciation, à un sujet explicite :

(1) *Heureux les pauvres !*

ou bien à un sujet implicite, dont le référent peut être pris dans la situation (le locuteur en (2)) :

(2) *Heureux de vous connaître !*

Ou encore, — et c'est la structure qui nous intéressera le plus ici — seul apparaît le prédicat averbal avec la modalité d'énonciation, au sein d'une phrase existentielle :

(3) *A gauche, entre la cheminée et la table, un pouf.* (Feydeau, *Monsieur chasse !*)

(4) *Il se précipita, le déplia après avoir jeté les trois sous, et parcourut les titres de la première page. Rien.* (Maupassant, *Bel-Ami*)

Les phrases de type existentiel sont généralement composées par des syntagmes nominaux ou des pronoms indéfinis, comme *un pouf* et *rien*. Ainsi l'indéfinitude semble convenir à la fonction prédicative. Le pronom interrogatif *quoi*, indéfini, est susceptible de constituer un prédicat. En revanche, il n'assume que difficilement le rôle de sujet², comme on le voit en (5) :

(5) **Quoi se passe ?*

Il peut composer, dans une phrase existentielle, le noyau syntaxique d'un énoncé interrogatif :

(6) *Quoi de neuf ?* (Flaubert, *Madame Bovary*)

Il s'agit en (6) de s'interroger sur l'existence de quelque chose de neuf. Mais nous verrons que la possibilité, pour le pronom *quoi*, d'assurer un rôle prédicatif reste fragile, même dans des exemples voisins de (6).

Dans un premier temps, nous examinerons les possibilités prédicatives du pronom *quoi*. Dans un second temps, nous nous intéresserons à des structures de type (6) où *quoi* est suivi de *de* (adverbe +) adjectif. Enfin, nous verrons que même dans cette configuration, le rôle prédicatif de *quoi* reste incertain.

1. Les possibilités prédicatives du pronom *quoi*

1.1. Un emploi prédicatif fragile

Employé seul, le pronom *quoi* assume difficilement un rôle de prédicat. L'exemple (7) :

(7) *Emma ! dit-il*

- *Quoi ?*

¹ Cf. Lefeuve (1999a).

² Cf. Lefeuve (à paraître).

- *Eh bien, j'ai passé cette après-midi chez M. Alexandre.* (Flaubert, *Madame Bovary*)

pourrait être compris de la façon suivante, avec une valeur existentielle :

"qu'est-ce qu'il y a ?"

En tant qu'indéfini, *quoi* suppose une opération de parcours³ qui balaie toutes les occurrences possibles des éléments d'une classe sans conclure. Ce parcours trouve son issue dans la réponse de l'interlocuteur, ainsi en (7).

Mais dans ce type d'énoncé, *quoi* a tendance à se caractériser par sa valeur émotive, comme dans cet exemple :

(8) *Nos collègues de Saragosse viennent de me communiquer l'identité de la victime : Carlos Bastet, né le 2 août 1917, à Jaca, dans cette province.*

- **Quoi !** *s'écria Don Manuel Perez, incapable de dissimuler son étonnement. L'homme est du pays ?* (Del Castillo, *La Nuit du décret*)

Il ne s'agit plus alors de poser une question. *Quoi* joue le rôle d'une interjection : sa valeur prédicative, dans cet énoncé, est considérablement atténuée. Elle pourrait, à la rigueur, s'expliciter de la façon suivante :

"Il y a cette chose incroyable : l'homme est du pays ?"

Mais *quoi* ne possède plus de valeur prédicative lui permettant de composer une phrase ni même une sous-phrase. Il constitue une réaction d'étonnement à ce qui précède. L'énonciateur reformule ce qui le surprend dans l'énoncé de son interlocuteur en pointant précisément sur l'objet de son étonnement. Ce faisant, il met en relief ce segment reformulé, *L'homme est du pays* en (8).

Cette prédication dégradée apparaît également lorsque *quoi* ponctue certains énoncés :

(9) *ils ne retrouvent rien ou presque de ce qui fait la séduction de leur héros, fils d'immigré, flic de gauche résolument, sensible, déchiré, rebelle. Attachant, quoi ! Izzo est mort et ne peut plus protester.* (*Le Nouvel Observateur*, 10-16 janvier 2002)

En tant qu'indéfini, *quoi* parcourt une classe d'éléments, dont une partie est explicitée en (9) : *fils d'immigré, flic de gauche résolument, sensible, déchiré, rebelle, attachant* ; sa position de ponctuant⁴ oriente néanmoins sa portée sur l'élément qui le précède, ce qui peut se gloser de la façon suivante :

"Attachant, c'est finalement cela, cette chose parmi toutes les choses possibles".

Avec cette interprétation, *quoi* peut s'analyser comme un opérateur de reformulation⁵. Sa valeur prédicative a disparu.

On peut se demander, au sujet de *quoi*, si ce rôle de prédicat n'est pas davantage assuré lorsqu'il apparaît avec un autre mot, par exemple lorsqu'il est suivi de l'adverbe *encore* :

(10) - *Alex...*

- **Quoi encore ?** *demandai-je, cette fois sans illusion.*

- *T'as d'beaux yeux, tu sais !*

Je raccrochai brutalement. J'étais furibonde. Il se moquait de moi. (Aventin, *Le Coeur en poche*)

Dans ce nouvel exemple, *quoi encore* est précédé des adverbes énonciatifs *et puis* :

(11) *C'était au supérieur d'entamer la conversation, d'accord aussi. Mais alors si ce monsieur n'entamait pas, ils ne devaient rien dire, eux ? Ça serait quand même drôle, tous ces zens muets à se regarder, attendant que ce monsieur se décide à entamer. Et puis quoi encore ? Ah oui, au début d'une présentation, parler de relations communes.* (Cohen, *Belle du Seigneur*)

En (10) et (11), le statut prédicatif de *quoi* est plus évident qu'en (7) où *quoi* n'est pas suivi par un adverbe. *Encore* se rapproche du rôle d'un "marqueur de prédication"⁶, récurrent dans la phrase averbale :

³ Cf. Culioli (1990), p. 164.

⁴ Cf. Morel et Danon-Boileau (1998), p. 103.

⁵ Cf. Gülich et Kotschi (1983).

⁶ Lefevre (1999a) p. 48 et Lefevre (1999b).

(12) *Encore un soupir* (Mauriac, *Le Sagouin*).

Le marqueur a pour fonction de signaler que tel groupe averbal — *un soupir* en (12) — assume un rôle prédicatif. *Quoi encore* peut se gloser par :
"Qu'est-ce qu'il y a encore ?"

Les adverbes énonciatifs, comme *et puis* en (11), peuvent participer à la mise en valeur du prédicat averbal.

Mais de nouveau, malgré la présence de ces termes, le statut prédicatif de *quoi* reste fragile :

(13) *Ceux-là croient qu'une politique sans morale dégoûte les peuples d'eux-mêmes. Je le crois aussi. Mais nous sommes peu nombreux. Un président avec une fibre morale, et puis quoi encore ! Vous rêvez, nous dit-on.* (*Le Nouvel Observateur*, 28 février-6 mars 2002)

De même qu'en (8), la présence du point d'exclamation en (13) signale que *quoi* n'enclenche pas une question. Aucune réponse n'est attendue. L'expression *et puis quoi encore* marque le refus de l'énoncé précédent par le locuteur. Il s'agit là encore d'une réaction émotive, proche d'une interjection c'est-à-dire qu'on ne sent plus la valeur littérale du segment mais principalement son émotivité. Le rôle prédicatif de *quoi* a disparu.

A présent, considérons le schéma *quoi* de (adverbe +) adjectif qui semble résister à cet affaiblissement de *quoi* en interjection.

1.2. *Quoi de (adv +) adj : un schéma propre à la phrase averbale*

Cette construction se trouve essentiellement dans des phrases averbales, par exemple en (6) et (14a) :

(14a) *Quoi de plus normal, pour Michel Le Bris, directeur du centre culturel de l'abbaye de Daoulas, que de proposer une exposition sur les Dogons ?* (*Le Monde*, Vendredi 21 juin 2002)

Pourtant, dans la littérature sur ce sujet, elle ne survient que dans des phrases verbales, fabriquées pour la plupart. Notre recherche d'exemples, effectuée sur Frantext, est révélatrice sur son emploi. Pour les années de 1980 à 2000, nous avons recueilli 64 résultats de *quoi de (adv +) adj*, parmi lesquels 48 sont des phrases averbales. Les 16 énoncés restants sont constitués par les expressions *n'importe quoi de + adj* et *je ne sais quoi de + adj*. Une nouvelle recherche qui a porté sur la tranche 1960-1980 présente des résultats sensiblement identiques. Ainsi, les énoncés qui comportent *quoi de (adv +) adj* sont principalement des phrases averbales. Seul l'adjectif *autre* a pu se trouver dans une phrase verbale :

(15) *Pour quoi d'autre serait-il venu ici ?* (Prévert, *La Pluie et le beau temps*)

Dans les ouvrages consultés, *quoi de adj* apparaît parfois dans la position sujet, ainsi dans l'exemple de Barrès rappelé par certains auteurs :

(16) *Quoi de nouveau allait apparaître dans leur vie ?* (Barrès, *Les Déracinés*)

Mais le pronom *quoi* n'assume qu'exceptionnellement la fonction sujet⁷ : ce type d'énoncé est rare. Un énoncé tel que (17a), tiré de Lagae 1998 (p. 64) :

(17a) *? A quoi penses-tu de si triste ?*

semble à peine plus naturel ; nous avons rajouté un point d'interrogation. Si l'on supprime l'adverbe *si* ou bien si l'on met le groupe *de si triste* près du pronom *quoi*, les énoncés obtenus sont inacceptables :

(17b) **A quoi penses-tu de triste ?*

(17c) **A quoi de si triste penses-tu ?*

(17d) **Tu penses à quoi de si triste ?*

Les exemples donnés dans Huot 1981 (p. 267), en (18a) et (19), sont très discutables, raison pour laquelle nous avons rajouté une astérisque :

(18a) **A quoi de si passionnant révais-tu lorsque je suis entré ?*

(19) **De quoi de moins fatigant à lire peut-on se munir pour ce court voyage ?*

En fait les emplois prépositionnels de ce type se révèlent particulièrement difficiles, sauf avec *autre*. Pourtant, dès que l'on enlève le groupe en *de adj*, les emplois deviennent tout à fait acceptables et courants :

⁷ Cf. Lefeuve (à par).

(17e) *A quoi penses-tu ?*

(18b) *A quoi rêvais-tu ?*

Même si aucun exemple n'a été répertorié dans notre recherche sur Frantext, les énoncés où le groupe en *quoi de* est employé de façon directe paraissent meilleurs :

(20a) *? Tu lis quoi d'intéressant ?*

La formulation suivante est cependant préférable :

(20b) *Qu'est-ce que tu lis d'intéressant ?*

(20c) *Que lis-tu d'intéressant ?*

Pour (17a), le recours aux interrogatifs *que* ou *qu'est-ce que* est impossible à cause de la préposition ; seule une interrogation avec *quelque chose* semble possible :

(17f) *Tu penses à quelque chose de triste ?*

Ainsi le schéma en *quoi de* (adv +) adj se révèle comme particulier à la phrase averbale. Cela peut rappeler la construction en SN *de* adj :

(21) *Il y a une place de libre*

qui se rencontre essentiellement avec des verbes sémantiquement pauvres⁸ du type *avoir*. Les exemples en *quoi de* (adv +) adj poussent plus loin cette caractéristique : aucun verbe, même sémantiquement pauvre, n'apparaît.

Quelle est la valeur prédicative de *quoi* dans ce type d'énoncé ?

2. Les emplois de *quoi de* (adv +) adj

Les énoncés en *quoi de* (adv +) adj sont répartis, dans des phrases averbales, entre deux types d'emplois.

Premièrement *quoi de* est suivi uniquement d'un adjectif :

(6) *L'heureux s'assit dans son large fauteuil de paille, en disant :*

— *Quoi de neuf ?*

— *Tenez.*

Et elle lui montra le papier. (Flaubert, *Madame Bovary*)

Seuls quelques adjectifs s'avèrent possibles, comme le révèlent nos recherches sur la base Frantext. Les exemples avec *neuf* sont au nombre de 40 pour le XXe siècle. L'adjectif *nouveau* survient principalement dans la première moitié du XXe siècle puisque, sur les 27 résultats répertoriés, 26 s'échelonnent jusqu'en 1956. Dans un sémantisme comparable, apparaît *quoi d'autre* :

(22) *- Et ce n'est pas tout !*

- *Tu m'affoles ! Quoi d'autre ?*

- *Le témoignage de Caroline.* (Dorin, *Les Vendanges tardives*)

Dans un emploi comparable mais avec un adverbe, on peut signaler l'énoncé *Quoi de plus ?*, fort rare au demeurant (6 résultats pour le XIXe et le XXe) :

(23) *Pétrarque signerait ses énoncés. Quoi de plus ? Il est équitable, fin, modéré, délié* (Quinet, *Allemagne et Italie*).

Avec un tout autre sens, l'adjectif *étonnant* est récurrent dans cette construction (54 énoncés pour le XXe siècle) :

(24a) *Dans l'état quasi infantile où je me trouvais après cette espèce de mort suivie d'une nouvelle naissance, quoi d'étonnant si j'étais assailli par de lointains souvenirs d'enfance ?* (Leiris, *La Règle du jeu*)

Plus rarement surviennent les adjectifs *commun* (pour le XXe, 9 exemples), *extraordinaire* (2 résultats), *étrange* (1 occurrence), *terrible* (1 énoncé).

Deuxièmement, *quoi* est suivi de *de* adv + adj :

(25) *Quoi de plus impressionnant qu'un passage dans le bureau de Kenneth Lay ? On a devant soit le père, le fondateur, l'âme d'Enron.* (*Le Monde*, 21-27 février 2002)

Nous n'avons répertorié qu'un seul exemple avec l'adverbe *si* :

⁸ Cf. par exemple Lagae (1998), p. 11.

(26) *Eh bien, quoi de si terrible dans ces paroles ?* (Mérimée, *Colomba*)

Avec une fréquence à peine plus élevée (8 exemples pour le XXe siècle), apparaît l'adverbe *moins* :

(27a) *il ne sortait jamais de ce profond et religieux respect. Encore une fois, quoi de moins imprévu chez un saint, j'allais dire, quoi de plus banal ? Est-il concevable qu'on s'étonne de cela, qu'on y trouve matière à scandale ?* (Bremond, *Hist. litt. sent. relig*)

Par rapport à ces emplois, il en est un qui arrive largement en tête (370 énoncés pour le XXe siècle), c'est le pronom *quoi* suivi de *de plus* adj, comme en (14a), (25) et (27) :

(27) *Quoi de plus agréable que de faire couler du sucre en poudre sur l'onctueux fromage blanc tout crémeux et ensuite de s'en régaler ?* (Sabatier, *David et Olivier*)

La plupart de ces emplois sont comparatifs ; en (25) et (27) est signalé l'élément de référence de la comparaison. Celui-ci peut être indiqué en position frontale et constituer alors le thème de l'énoncé, avec un infinitif :

(28) *Piller Shakespeare à seize ans, quoi de plus naturel quand on ne saurait se contenter de mots fades pour dire les choses de l'amour.* (Jardin, *Bille en tête*)

avec un syntagme nominal :

(29) *L'impatience, quoi de plus évident ?* (Ormesson, *La douane de mer*)

D'après ces données, on peut voir qu'il existe deux sortes de termes avec lesquelles s'emploie le pronom *quoi*.

D'un côté, se trouvent les adjectifs *neuf*, *nouveau*, *autre* et l'adverbe *plus* dans *Quoi de plus ?* Il s'agit de poser des questions avec une demande d'information qui porte sur l'existence de quelque chose de nouveau ou de différent. Ces phrases averbales correspondent à un schéma de type existentiel. En (6) par exemple, le pronom *quoi* permet d'interroger sur l'existence de quelque chose qui aurait telle ou telle caractéristique, ce qui peut s'explicitier de la manière suivante :

"Y a-t-il quelque chose de neuf [...] ?"

On s'interroge sur l'existence d'un élément quelconque inanimé de la classe caractérisée par l'adjectif. Le groupe en *de* adv/adj donne alors une assise prédicative au pronom *quoi*. Il serait difficile de le supprimer. Avec *quoi d'autre*, on peut même déceler l'adverbe *encore*, ce qui renforce le rôle prédicatif du pronom interrogatif :

(30) *Quoi d'autre encore ?* (Gide, *Les Faux-monnayeurs*)

D'un autre côté, avec tous les autres adjectifs, nous avons des questions d'ordre rhétorique. L'énonciateur s'interroge sur l'existence d'une chose à laquelle pourrait être attribuée une caractéristique, par exemple en (24a), celle d'*étonnant*. Aucune occurrence ne permet d'instancier la place vide du parcours sur l'existence d'un tel objet⁹ :

(24b) *Rien d'étonnant.*

(27b) *Rien de moins imprévu.*

(14b) *Rien de plus normal.*

Ces questions correspondent en fait à des assertions, comme on le voit dans les paraphrases précédentes. C'est pourquoi parfois, ces énoncés ne sont pas clos par un point d'interrogation :

(31) *Pour des gendarmes de province, quoi de plus normal que de sursauter en lisant "apatride russe". Le connaissent-ils vraiment le mot apatride ?* (Schreiber, *Un Silence d'environ une demi-heure*)

Dans ces exemples, il ne s'agit pas d'interroger sur l'existence de quelque chose mais de mettre en exergue une propriété qui concerne l'élément de référence. Cette caractéristique correspond à quelque chose de banal ou au contraire, à quelque chose d'extraordinaire, lié à la surprise. Elle est présentée de façon différente. Premièrement, est rejeté, grâce aux interrogatives en *quoi de* adj et *quoi de moins* adj, le sémantisme de l'adjectif, lié à une surprise, à quelque chose d'étonnant ou d'imprévu, comme en (24a) et (27a). Survient alors le sémantisme de la banalité :

(27c) *Pas du tout imprévu de ne jamais sortir de ce profond et religieux respect.*

⁹ Cf. Culioli, t1, . 111.

c'est-à-dire en fait :

(27d) *Tout à fait banal de ne jamais sortir de ce profond et religieux respect.*

Deuxièmement, avec *quoi de plus* adj, le sémantisme de l'adjectif est gardé et même souligné. Soit, est accentuée alors l'idée de la banalité :

(32a) *Et quoi de plus naturel que de lui voir reprendre le flambeau de Victor Hugo pour la défense de tous les Misérables de ce monde ? (Le Monde, 27 juin 2001)*

(32b) *Tout à fait naturel que de lui voir reprendre [...].*

Soit, est renforcée la valeur liée à quelque chose d'extraordinaire ou de surprenant :

(33a) *quoi de plus fascinant qu'un acteur possédé par son art au point de ne plus séparer la vie et le jeu, la réalité et la fiction ? (Le Monde, 8 janvier 2003)*

(33b) *Tout à fait fascinant qu'un acteur possédé par son art [...].*

Les expressions en *quoi de moins* et *quoi de plus* peuvent survenir dans un même énoncé avec un sens équivalent. C'est le cas de l'exemple (27a), avec *quoi de moins imprévu* et *quoi de plus banal*.

Ainsi, avec les adjectifs *neuf*, *nouveau*, *autre* et l'adverbe *plus* dans *quoi de plus* ?, le pronom *quoi* se comporte comme un prédicat existentiel. Dans les autres cas, les énoncés correspondent en fait à des questions rhétoriques. Cela n'est pas sans incidence sur la valeur du pronom *quoi* comme nous allons le voir à présent.

3. Analyse

Lorsque *quoi* interroge sur l'existence, le schéma *quoi de* + adj peut donner lieu à une analyse comparable à celle qui est faite pour la construction SN *de* adj :

(21) *Il y a une place de libre.*

Pour des énoncés tels que (21), les auteurs s'accordent, dans la littérature, à reconnaître une valeur particulière à *de* adj. L'ensemble SN *de* adj peut notamment correspondre à un nexus¹⁰ ou à une proposition réduite¹¹ avec un rôle prédicatif pour *de* adj. Pour le pronom interrogatif suivi de *de* adj, les avis sont partagés : certains auteurs¹² continuent à parler de proposition réduite, d'autres¹³ ne voient dans l'adjectif qu'une simple épithète ou un modificateur, en le distinguant nettement de l'ensemble SN *de* adj : cette différence d'approche s'expliquerait surtout parce que l'ensemble pronom interrogatif *de* adj n'aurait pas de comportement restreint, contrairement au groupe SN *de* adj.

Mais il s'avère au contraire que la construction en *quoi de* adj se caractérise par un comportement restreint. En effet elle n'apparaît pas dans les phrases verbales ; les exemples donnés dans Lagae 1998 pour *quoi* et mentionnés ici sous (16) et (17a) sont d'un emploi exceptionnel ou peu acceptable. En outre, les adjectifs possibles forment un petit ensemble avec un sémantisme lié à la nouveauté. Ces restrictions sont du même ordre¹⁴ que celles du tour en SN *de* adj. Celui-ci survient dans des phrases verbales mais à condition que les verbes soient sémantiquement pauvres : il s'agit généralement de verbes existentiels comme *avoir* dont la signification rappelle celle du prédicat existentiel *quoi* ; les adjectifs utilisés sont du type *libre*, *malade* et ne pourraient pas être employés avec le pronom *quoi* :

(34) **Quoi de libre ?*

mais ils expriment pareillement une propriété occasionnelle.

Nous attribuerons donc au groupe *de* adj une valeur voisine de celle que prend le groupe *de* adj dans l'expression SN *de* adj. Il ne s'agit pas, selon nous, d'une simple épithète ou modificateur. Nous suivrons l'analyse que Lagae (1998) propose pour SN *de* adj et analyserons la combinaison entre *quoi* et *de* adj comme un nexus¹⁵. Nous verrons en *quoi* le noyau prédicatif, c'est-à-dire phrastique, de l'énoncé, et dans la combinaison entre *quoi* et *de*

¹⁰ Cf. Lagae (1998).

¹¹ Cf. Milner (1978), Huot (1981), Kuperferman (1994).

¹² Cf. Huot (1981).

¹³ Cf. Lagae (1998).

¹⁴ Nous remercions V. Lagae pour ses remarques sur les différences entre ces deux tournures.

¹⁵ *Ibidem*, p. 89 et Jespersen (1924).

adj un nexus. Ce terme de nexus permet de constater qu'il existe quelque chose de dynamique entre *quoi* et *de* adj de l'ordre de la prédication, sans parler forcément de proposition.

Ce nexus est interne au groupe pronominal formé par *quoi de* adj. Nous rejoindrons l'analyse que Lagae (1998) présente pour SN *de* adj et ne verrons qu'un seul constituant¹⁶ dans la structure en *quoi de* adj ; la cohésion entre *quoi* et le groupe *de* adj est rendue manifeste par la pronominalisation possible de l'ensemble, comme on le voit en (35) :

(35) *Quoi de neuf ? Je me le demande.*

Les restrictions que connaissent ces constructions en SN *de* adj et *quoi de* adj (notamment l'emploi de verbes sémantiquement pauvres ou l'absence de verbe) sont peut-être dues au fait qu'ainsi est laissée à l'adjectif une plus grande possibilité d'assurer le rôle de noyau dans le nexus¹⁷. Une phrase avec un verbe sémantiquement riche ne laisserait plus à l'adjectif la même possibilité de jouer un tel rôle.

Une structure se distingue des autres, celle en *quoi d'autre*. Dans le tour déjà vu en (22) :

(22) *quoi d'autre ?*

on peut supposer que *autre* fait partie d'un nexus, comme le montre sa proximité de sens avec l'adjectif *neuf* (*quoi de neuf ?*). Mais l'aptitude de *quoi d'autre* à assumer toutes sortes de fonctions :

(15) *Pour quoi d'autre serait-il venu ici ?*

montre que cet adjectif se comporte, dans des exemples tels qu'en (15), comme une simple épithète. En outre, lorsque *quoi d'autre* est suivi d'un complément en *de* adj (ce qui est impossible avec l'adjectif *neuf*) :

(36) *Quoi d'autre encore de malaisé ?* (Saint-John Perse, *Hommages*)

ce groupe fonctionne comme une seule unité, une espèce de pronom indéfini, avec une valeur existentielle (renforcée ici par l'adverbe *encore*). C'est le groupe *de malaisé* qui forme un nexus avec l'ensemble *quoi d'autre*.

Lorsque *quoi* n'interroge pas sur l'existence, se met alors en place un processus d'intensification. Le pronom *quoi* permet de renforcer le poids de l'adjectif. Les groupes *quoi de plus / quoi de moins* et *quoi de* servent à marquer l'adjectif d'une charge intensive et à signaler son poids fortement rhématique. Apparaît ainsi comme modifié le statut du pronom *quoi* : on a l'impression que le noyau de l'énoncé est constitué en fait par l'adjectif et non par le pronom *quoi*.

Le rôle prédicatif de *quoi* devient en effet problématique. Les groupes *quoi de*, *quoi de moins* et *quoi de plus* sont comparables aux marqueurs de prédication déjà signalés en 1.1. avec l'adverbe *encore*. Il est significatif qu'apparaissent dans ces emplois des adverbes tels que *plus* qui portent sur l'adjectif et non sur le pronom *quoi* : ce n'est pas le pronom *quoi* qui est mis en valeur mais l'adjectif. Le noyau prédicatif de l'énoncé ne semble pas constitué par *quoi* mais par l'adjectif. Celui-ci ne joue pas un simple rôle dans un nexus.

Ce procédé d'intensification diffère selon qu'est utilisé *quoi de plus*, *quoi de moins* ou *quoi de*. La comparaison entre *quoi de plus* et *quoi de moins* est éclairante :

(37) *Quoi de plus impoli que de rentrer sans frapper ?*

(38) *Quoi de moins poli que de rentrer sans frapper ?*

Ces exemples renvoient à peu près à la même idée : "Il est fort impoli de rentrer sans frapper". Dans les deux cas, il est question de degré, en plus ou en moins. Mais un exemple tel que (37) est beaucoup plus fréquent qu'un énoncé tel que (38). Parallèlement, la compréhension de (37) semble plus aisée que celle de (38), comme s'il était plus facile de concevoir le degré en plus que le degré en moins.

Avec l'exemple (37), on accède tout d'abord à la possibilité de l'existence de quelque chose de plus impoli, et ensuite on nie cette existence puisqu'aucun élément ne convient : il n'y a rien de plus impoli. Ces deux opérations semblent assez aisées à effectuer, parce qu'on arrive à imaginer quelque chose de plus impoli. En revanche, en (38), pour saisir le caractère peu poli de rentrer sans frapper, on a du mal à effectuer ces deux opérations. Il est difficile de se

¹⁶ Certains auteurs voient deux constituants dans la construction SN *de* adj. Lagae (1998) offre une description complète de ces analyses, p. 71.

¹⁷ Cf. avec une explication voisine, Furukawa (1989), p. 11.

présenter l'existence de quelque chose qui serait encore moins poli. Du coup, on a du mal à nier l'existence de cette chose encore moins polie.

Ainsi, il est plus facile d'ajouter quelque chose, d'envisager un degré supérieur à quelque chose de plus impoli, plutôt que d'envisager un degré inférieur à quelque chose de moins poli. Avec le degré en plus, il s'agit de grossir le trait ; le grossissement ne fait que déformer c'est-à-dire qu'il reste toujours quelque chose de l'impolitesse ; et l'on peut nier du coup ce quelque chose. En revanche, avec le degré en moins, on diminue le trait de telle sorte qu'il ne reste plus rien : on se retrouve avec une espèce de néant de la figure de la politesse, c'est-à-dire avec une figure qui n'a plus de trait. On ne voit plus le quelque chose de poli. Dans ce cas-là, enlever un degré en moins n'a plus de sens. On ne peut plus rien se figurer ; il est impossible de nier ce rien¹⁸.

En (37), nous avons choisi un exemple où *impoli* comporte un préfixe négatif. Il est plus aisé d'ajouter un degré à une caractéristique dépréciative (*quoi de plus désagréable* par exemple) plutôt que d'enlever un degré à quelque chose d'appréciatif mais qui du coup s'approcherait du néant (*quoi de moins agréable*). C'est lié à notre difficulté à conceptualiser le néant plutôt que l'ajout de l'être¹⁹.

Parallèlement, la phrase averbale (50 occurrences au XXe siècle sur Frantext) :

(39) *Rien de plus difficile*

s'avère beaucoup plus fréquente que l'énoncé suivant (aucune occurrence sur la même période) :

(40) *Rien de moins facile*.

En ce qui concerne les énoncés où *quoi* est suivi du seul adjectif, comme en (24a) :

(24a) *Dans l'état quasi infantile où je me trouvais après cette espèce de mort suivie d'une nouvelle naissance quoi d'étonnant si j'étais assailli par de lointains souvenirs d'enfance ?* (Leiris, *La Règle du jeu*)

ils se rapprochent des énoncés en *quoi de moins*, comme on peut le vérifier en (24c) :

(24c) *Quoi de moins étonnant si j'étais assailli par de lointains souvenirs d'enfance ?*

Toutefois, la question paraît plus facilement compréhensible sans l'adverbe *moins*, sans doute pour les raisons évoquées précédemment. Dans ce type de schéma, il est plus facile de recourir à un adjectif positif qu'à l'adverbe de degré *moins*. En revanche, l'intensification, avec les exemples en *quoi de adj* (*quoi d'étonnant* en (24a)), est beaucoup moins nette qu'avec des énoncés en *quoi de plus* (*quoi de plus normal* en (14a)). Comme les phrases averbales apprécient les marqueurs qui portent sur l'intensité, c'est l'intensificateur *quoi de plus* qui se révèle l'expression la plus efficace :

(24d) *Quoi de plus normal si j'étais assailli par de lointains souvenirs d'enfance ?*

Conclusion

Le pronom *quoi* assume clairement un rôle prédicatif avec les adjectifs *neuf*, *nouveau*, *autre* et l'adverbe *plus* dans *Quoi de plus ?* Sinon, l'étude du schéma en *quoi de* (adv +) adj révèle une fragilité du pronom *quoi* à revêtir un rôle prédicatif. Il a tendance à devenir une espèce d'appoint pour l'adjectif qui le suit. En outre, lorsqu'il n'est pas suivi par *de* (adv +) adj, il peut perdre sa valeur prédicative potentielle et devenir une simple interjection. D'où viennent ces difficultés pour le pronom *quoi* à assumer un rôle prédicatif ? Cela ne semble pas venir du fonctionnement de la phrase averbale : celle-ci peut exister avec la modalité interrogative. Seraient-ce les déficiences que connaît le pronom *quoi* interrogatif, par exemple dans la fonction sujet ? Mais il assume sans aucun problème son rôle interrogatif dès que ces emplois sont appropriés à sa tonicité. Peut-être faut-il songer à ses traits d'inanimé et d'indéfini : ces derniers pourraient l'ouvrir à d'autres emplois.

Références

AZOULAY-VICENTE, A. (1985), *Les tours comportant l'expression de + adjectif*, Droz.

¹⁸ Sur ce qui précède, je remercie, pour son aide, Catherine Emmanuel.

¹⁹ Francis Corblin signale que des tests psychologiques mettent en lumière une plus grande facilité à envisager une suite monotone croissante plutôt que décroissante.

- CHAROLLES, M. (2002), *La référence et les expressions référentielles en français*, Ophrys.
- CULIOLI, A. (1990), *Pour une Linguistique de l'Énonciation, Opérations et représentations* (tome1), Ophrys.
- ENGLEBERT, A. (1992), *Le petit mot de, Étude de sémantique historique*, Droz.
- FURUKAWA, N. (1989), A propos de la construction il y a une place de libre, *Travaux de Linguistique*, n° 18, pp. 5-30.
- GREVISSE, M. (1988), *Le Bon Usage*, Duculot.
- GÜLICH, E. et KOTSCHI, T. (1983), Les marqueurs de la reformulation paraphrastique, *Cahiers de linguistique française*, n° 5, pp. 305-351.
- HUOT, H. (1981), *Constructions infinitives du français, Le subordonnant de*, Droz.
- JESPERSEN, O. (1924), *The Philosophy of grammar*, Allen & Unwin.
- KUPFERMAN, L. (1994), Typologie des constructions en de adjectif, *Travaux de linguistique et de philologie*, n° 32, pp. 85-95.
- KURODA, S. Y. (1973), Le jugement catégorique et le jugement thétique, exemples tirés de la syntaxe japonaise, *Langages*, n°30, pp. 81-110.
- LAGAE, V. (1998), *Les constructions en 'de' + adjectif*, PU de Louvain.
- LEFEUVRE, F. (1999a), *La phrase averbale en français*, L'Harmattan.
- LEFEUVRE, F. (1999b), Les marqueurs de prédication dans la phrase averbale en français, *Verbum*, XXI, 4, pp. 429-438.
- LEFEUVRE, F. (à paraître), Le pronom quoi en position de sujet, *Bibliothèque de Faits de langues*, Ophrys.
- LE GOFFIC, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Hachette.
- MILNER, J.-C. (1978), *De la Syntaxe à l'interprétation*, Le Seuil.
- MOREL M.-A., et DANON-BOILEAU, L. (1998), *Grammaire de l'intonation*, Ophrys.